

UN NOVEMBRE POLICIER

Tarnac, Marciac (Gers), Villiers-le-bel, les opérations commandos de la police en France acquièrent une visibilité inédite. Quelques éléments de réflexion.

La montée en puissance des opérations policières en France a acquis en novembre dernier une visibilité inédite. De l'invasion de Tarnac le 11, en passant par la descente dans le collège de Marciac (voir notre encadré) le 19, et l'arrestation musclée de l'ex-rédacteur de Libération Vittorio de Phillipis le 28, on croirait à une campagne de pub. Trois événements dans un temps très court et dont la couverture médiatique exceptionnelle a suscité un large émoi dans l'opinion publique. Les fêtes de Noël sont passées, on oublie un peu, l'actualité passe à autre chose... C'est justement maintenant qu'il s'agit d'approfondir une réflexion sur ces opérations. Voici quelques éléments.

“zone de non-droit” désigne les lieux où il est difficile pour l'Etat de maintenir un contrôle aussi total que celui qu'il impose dans les centres-villes.

Michèle Alliot-Marie désigne le plateau de Millevaches comme un « endroit où il est très difficile à la police de mener des inquisitions ». La procureur du Gers rappelle le jeudi 20 novembre dans la Dépêche du Midi que « les établissements scolaires ne sont pas des zones de non-droit ». Cette appellation, jadis accolée aux banlieues ou aux quartiers populaires, est aujourd'hui étendue aux établissements scolaires et aux campagnes reculées. Ce n'est pas que la justice y soit impuissante, ni que la police ne puisse y pénétrer, “zone de non-droit” veut dire bien autre chose, “zone de non-droit désigne les lieux où il est difficile pour l'Etat de maintenir un contrôle aussi total que celui qu'il impose dans les centres-villes. Soit que le coût financier ou politique soit trop élevé, soit que les habitants y témoignent une trop grande hostilité. Bref, ces zones sont des espaces où subsistent des interstices, des failles, où une brebis peut perdre ses bagues et finir dans le congélateur d'un voisin, où les cigarettes se vendent à prix détaxés, où des amis peuvent discuter



sans l'œil inquisiteur d'une caméra de surveillance braqué sur eux. Des espaces potentiellement différents donc, qu'il va s'agir de maîtriser malgré tout.

Ces coups de filets sont la base d'une forme de maintien de l'ordre.

Ce sont donc des coups de filets ponctuels autant que médiatiques qui vont suppléer au contrôle permanent. 18 février 2008 à 6 heures du matin, près de 1000 policiers du Raid, de l'Office central de répression du banditisme, de la PJ de Versailles et d'Île-de-France lancent une vaste opération sur Villiers-le-Bel, Sarcelles, Gonesse et en Seine-Saint-Denis pour mettre la main sur « une vingtaine d'individus soupçonnés d'avoir été les « meneurs » des émeutes de fin novembre 2007 » (Le Point). A l'époque, la présence de journalistes « embarqués » au sein des unités de police avait déjà fait jaser. Avec l'affaire de Tarnac, il ne fait plus de doute qu'il s'agit là d'un rouage à part entière dans ces opérations.

Benjamin Rosoux, l'un des inculpés, dans Libération : « *Le parallèle entre l'affaire de Villiers-le-Bel et celle de Tarnac est assez pertinent sur la façon*

dont la communication a été orchestrée sur une opération coup de poing [...] Démonstration de force démesurée et présence des médias dès les premières heures. Même volonté de la police de diaboliser, de construire du coupable ». Ces coups de filets sont la base d'une forme de maintien de l'ordre.

Ces opérations cherchent un soutien dans le milieu où elles interviennent.

Sur le modèle du célèbre « nous allons vous débarrasser de cette racaille » lancé par N. Sarkozy à une honnête ménagère au balcon, ces opérations, malgré leur caractère invasif, cherchent un soutien dans le milieu où elles interviennent. On apprend dans Le Monde du 5 décembre que c'est le chef d'établissement de Marciac qui est demandeur de la « descente » dans son collège. Que dans le département du Gers ces contrôles s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et le Ministère de la Justice. A Villiers-le-bel, la distribution massive d'appels à la délation contre rétribution aurait permis l'interpellation d'une quarantaine de personnes dont deux sont présentées comme les « meneurs ». Inversement,

dans l'affaire de Tarnac, le camouflet infligé par la population du plateau qui soutient mordicus des inculpés que l'on tente de diaboliser, bat en brèche la construction policière. Laquelle ne dispose plus, pour éviter le naufrage, que d'un témoignage sous X des plus farfelus.

Des opérations pour l'exemple! "De la bonne insécurité"

Si la plupart de ces opérations font chou blanc : pas de drogue dans les poches des collégiens, aucune preuve compromettante à Tarnac, ni explosif, ni ADN... et de vagues présomptions pour les habitants de Villiers, le dispositif est pourtant opérant. Comme le dit la Procureur de la République d'Auch : « les élèves ont peur de ces contrôles ; ça crée de la bonne insécurité, satisfaisante en matière de prévention.»

Ces « frappes préventives » ont valeur de dissuasion. Des opérations pour l'exemple ! Il n'y a qu'à voir comment, dans les jours qui ont suivi le 11 novembre, tout le monde parlait de Tarnac au passé. La force de ces opérations est avant tout dans leur capacité de persuasion.

Dans un deuxième temps, le message reste : si vous ne marchez pas droit, 150 policiers encagoulés risquent de se pointer à votre porte au petit jour. De ce point de vue nous appelons toutes et tous, en particulier la jeunesse, à refuser de se laisser terroriser.



Opération coup de poing à Villiers-le-Bel

Le 25 novembre 2007, à Villiers-le-Bel, une collision entre une mini-moto et une voiture de police cause la mort de deux adolescents de 15 et 16 ans, Moshin et Lakkami. Quatre jours durant, des émeutes, des policiers blessés par des tirs d'armes à feu, un commissaire roué de coups, une antenne de police et des commerces incendiés. Un appel à la délation est lancé : Jean Espitalier, directeur régional de la police judiciaire de Versailles -chargé de l'enquête sur les coups de feu- a confirmé à l'AFP la teneur du texte distribué à 2000 exemplaires et qui indique notamment : "Si vous disposez de renseignements, merci d'appeler le numéro vert de la brigade criminelle au : 0800 33 60 98. L'appel est gratuit et votre anonymat sera préservé. Tout élément susceptible d'orienter favorablement les enquêtes en cours pourra faire l'objet d'une rémunération".

Pour Laurent Mucchielli, sociologue, il y a là une vraie nouveauté : "Ce procédé, qui était par définition officieux et inmesurable jusque-là, est devenu une procédure officielle. Y compris pour des émeutes, alors que, traditionnellement, on rémunérait les indics plutôt pour un travail sur le crime organisé."

Un an après, cinq informations judiciaires ont été ouvertes et 27 personnes ont été mises en examen dont cinq écrouées. Mais aucune enquête n'a été bouclée et aucun procès n'est en vue. Les cinq restent en prison. "Nous avons été reçus par le juge une fois. Depuis, pas de nouvelle," témoigne Araf Sehhouli, le père de Moshin, un des deux adolescents tués il y a un an. Depuis les événements, les policiers tentent de mettre fin à des bagarres récurrentes entre bandes de quartiers de la ville qui "débouchent quasi systématiquement sur des affrontements avec la police", selon le cabinet du préfet pour qui "ces actes hostiles sont plus fréquents en 2008".

Extraits du témoignage de Zoé, 13 ans, élève au collège de Marciac (Gers)

"Il nous l'avait dit, le CPE, que des gendarmes allaient venir nous faire une prévention pour les 4ème et les 3ème. Ce mercredi là (19/11/2008), toutes les classes sont entrées en cours. A peine 10 minutes plus tard - nous étions assis-, deux gendarmes faisaient déjà le tour de la salle où nous étions. Le chauve nous a dit : « Nous allons faire entrer un chien ! Mettez vos mains sur les tables, restez droit, ne le regardez pas ! Quand il mord, ça pique ! » Enfin il a dit ça, à peu près... Je me rappelle surtout du : « Quand il mord, ça pique ! »

Après, il est sorti deux minutes et est revenu avec deux autres gendarmes et le chien. Les gendarmes se sont placés aux deux extrémités de la classe tandis que le dresseur regardait son chien déjà à l'œuvre. Le chien s'appelait Bigo. Le chien s'est attaqué au sac de mon amie, à coté de moi. Le dresseur a claqué des doigts en disant : « Sortez mademoiselle, avec toutes vos affaires ! » Elle a rangé son sac, s'est levée et s'est apprêtée à sortir mais le dresseur l'a reprise vite : « Et ton manteau ! » Elle a rougi et emporté aussi son blouson.

Plusieurs personnes de la classe sont ainsi sorties. Le chien vient alors sentir mon sac. Voyant que le chien ne scotchait pas, que rien ne le retenait là, le dresseur lui a fait sentir mon corps avant de s'empresser de me faire sortir. Dehors m'attendait une petite troupe de gendarmes. Me voyant arriver, ils se dépêchèrent de finir de fouiller une autre fille. Quand ils eurent fini, ils s'emparèrent de mon sac et le vidèrent sur le sol. La fouilleuse me fit enlever mon sweat sous le regard des deux autres gendarmes. Je décris : un gendarme à terre disséquait mes stylos, un autre le surveillait, un autre qui regardait la fouilleuse qui me fouillait. Ne trouvant rien dans ma veste, elle me fit enlever mes chaussures et déplier mes ourlets de pantalon. Le gars qui nous regardait, dit à l'intention de l'autre gendarme : « On dirait qu'elle n'a pas de hash mais avec sa tête mieux vaut très bien vérifier ! On ne sait jamais... » Ils ont souri et la fouilleuse chercha de plus belle ! Elle fouilla alors dans mon soutif et chercha en passant ses mains sur ma culotte ! Les gendarmes n'exprimèrent aucune surprise face à ce geste mais ce ne fut pas mon cas !!!!! Je dis à l'intention de tous : « C'est bon arrêtez, je n'ai rien !!!! » La fouilleuse s'est arrêtée, j'ai remis mon sweat et mon fouilleur de sac m'a dit : « Tu peux ranger ! »

Après les cours, le principal a rassemblé tous les élèves et nous a dit que bientôt allait avoir lieu une prévention pour tout le monde. Une prévention ? Avec des chiens ? Armés comme aujourd'hui ?"

Zoé.D.R

... pour,
contre l'antiterrorisme
comme mode de gouvernement :
organisons-nous !



EN SOUTIEN AUX INCULPÉS DE L'ANTI-TERRORISME

31 janvier

MANIFESTATION

R.D.V. à 15H, M° Saint-Michel

Ce qui est attaqué ? Ce sont nos luttes,
nos mots, nos modes de vies, nos armes,
nos amitiés et la possibilité même
d'affronter l'ordre des choses.
Face aux lois d'exception nous
n'avons plus peur.



LETTRE OUVERTE À TOUS CEUX QUI SOUTIENNENT LES INculpÉS DU 11 NOVEMBRE

Salut à tous,

C'est après trois semaines de décompression et un temps de réflexion, de lecture intensive de tout ce qui s'est dit sur cette affaire pendant que nous étions au trou, que j'entame l'écriture de cette lettre. Je suis sorti de Fresnes voilà un peu plus de trois semaines maintenant, un peu déboussolé, je ne m'attendais plus à être libéré aussi vite devant ce qui semblait être un traquenard si bien orchestré. Retrouver l'air du dehors et l'horizon du monde ont bien sûr été un grand soulagement, on s'habitue si vite à voir son existence bornée par des murs et des grilles, qu'il semble que ça fait des siècles quand bien même ça ne fait au fond que 2 ou 3 semaines. Je remercie bien sûr du fond du cœur tous ceux qui se sont démenés pour nous sortir de là. Je suis sûr que malgré tout l'arbitraire qui entoure les décisions de justice, cette pression nourrie par les comités, les parents, amis et tous ceux qui ont senti à raison que cette affaire les concernait au plus près a eu un effet conséquent. J'aurais aimé pouvoir le faire d'une seule voix avec mes camarades co-inculpés mais comme vous le savez il nous est interdit de rentrer en contact d'une quelconque manière sous peine notamment de retourner en prison.

Mais je suis hanté d'une certitude : cette libération relève d'une « chance » inespérée, chance qui remonte à loin, celle d'une part d'être né blanc, d'avoir eu l'opportunité d'être diplômé, d'avoir des parents et des amis issus de cercles « privilégiés » dont la mobilisation a sans nul doute plus de chance d'être entendue que si j'étais né ailleurs et dans un autre milieu. Je suis hanté bien sûr par le fait que deux de mes amis et camarades soient toujours incarcérés pour des motifs aussi rocambolesques, mais aussi par la pensée que des centaines d'autres personnes croisées notamment au cours de ma courte détention n'ont jamais eu cette « chance » et pour cause. Les prisons françaises ont englouti au cours des dernières années toute une frange de la jeunesse de ce pays, cette frange jugée inassimilable, sans cesse harcelée, toujours « déjà condamnée » et qui refuse toujours de rentrer dans les rangs étouffoirs de cette société. Un fait saute aux yeux quand on fréquente les cours de prison, une très claire majorité de détenus est composée par des jeunes des quartiers populaires, dont certains ont été abonnés aux séjours en prison. On remarque aussi le nombre effarant de personnes détenues, pour

des périodes souvent très longues, sous le régime de la détention provisoire, régime dit « exceptionnel ». 6 mois, 9 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans, sans procès et bien souvent sans preuve tangible. C'est qu'il est sans doute plus compliqué d'avoir des « témoignages de moralité », des garanties de représentation recevables quand on vient de Villiers-le-Bel, Aubervilliers ou Bagneux, quand vos parents sont considérés comme étrangers, qu'ils ne maîtrisent pas la langue des magistrats et des media ou quand ils ne justifient pas d'une activité professionnelle stable et surtout reconnue.

Pas de misérabilisme toutefois, la solidarité se forge aussi derrière les murs des prisons, la politique pénale de ce gouvernement est en train de fabriquer une bombe à retardement. Plus on bourrera jusqu'à la gueule les geôles de ce pays, plus des destins vont s'y croiser et dresser des ponts entre tous ces milieux si savamment séparés à l'extérieur. Le rapprochement entre les traitements politiques, policiers et médiatiques (cette triade tend à devenir une expression consacrée, peut être faudrait-il penser à les fusionner officiellement !), de l'affaire de Tarnac et celle de Villiers-Le-Bel l'année dernière est pertinente à plus d'un titre...

Novembre 2005, CPE, élection présidentielle, Villiers-le-Bel, LRU, ... deux parties de la jeunesse que tout à priori oppose, nourrissent conjointement la paranoïa du pouvoir. La réponse ne se fait pas attendre et prend les mêmes traits : lutte contre le « règne des bandes » dans les quartiers, fabrication de toute pièce d'une « mouvance anarcho-autonome », de « groupuscules d'ultra-gauche », comme repoussoirs à la révolte diffuse qui essaima au fil des mouvements de la jeunesse étudiante ou précaire. Dans les deux cas, une politique de communication de longue haleine pour dessiner les contours de « l'ennemi intérieur », qui débouche bruyamment sur des opérations coup de poing sur-médiatisées. Démonstrations de force démesurées, curées médiatiques, embastillements purs et simples. Faut-il le rappeler, outre les inculpés et incarcérés multiples de novembre 2005, cinq personnes sont toujours incarcérées après le coup de filet de Villiers-le-Bel et attendent un procès qui ne vient pas, faute de preuves. Aujourd'hui c'est notre tour, mais la chasse aux dits « anarcho-autonomes » est ouverte depuis plus d'un an, six personnes au moins ont déjà été interpellées et entendues devant les juridictions anti-terroristes depuis décem-

bre 2007 pour des faits ou des suspicions qui n'avaient jamais relevé d'un tel régime juridique jusque là. L'étau se resserre et tous les coups semblent désormais permis. Il a déjà été développé largement dans les communiqués des comités de soutien à quel point le recours aux outils de l'anti-terrorisme représente un glissement significatif des procédés de gouvernement et de la « gestion » de la contestation. Des scénarios déjà vus dans plusieurs pays au cours des dernières années (USA, Royaume-Uni, Allemagne, Italie...) débarquent avec fracas en France et signent l'entrée dans un régime où l'exception devient la règle. Ces procédures n'ont la plupart du temps rien à voir avec le « terrorisme » et ce quelle que soit la définition qu'on en donne, elle répondent à la logique millénaire de « en réprimer un pour en apeurer cent ». En d'autres temps on en aurait pendu « quelques-uns » à l'entrée de la ville, pour l'exemple.

Dans notre cas, il est très vite apparu que « l'affaire des sabotages de la SNCF » n'était qu'un prétexte opportun pour déployer au grand jour une opération de communication et de « neutralisation préventive » prévue de longue date

Extrait d'un entretien avec Eric Hazan

Quels leçons tirez-vous de cette histoire ?

Elle montre plusieurs choses. C'est d'abord la preuve qu'avec la législation antiterroriste, on peut arrêter n'importe qui pour n'importe quoi, puisqu'on inculpe les gens sur des intentions ; c'était d'ailleurs le but de cette législation. Ensuite se pose une question : pourquoi maintenant ? En fait, je crois que le pouvoir pète de trouille... Regardez ce qui se passe en Grèce : c'est de ça dont ils ont peur. Il se trouve que ça a explosé en Grèce, mais la police aurait aussi bien pu tuer un adolescent ici. Ce ne serait pas si exceptionnel... Enfin : pourquoi eux ? Je pense que les gens de Tarnac sont dangereux aux yeux de l'appareil d'Etat parce qu'ils peuvent représenter un lien entre la jeunesse étudiante et la jeunesse populaire. Ils sont un peu l'un et un peu l'autre, et cette liaison-là est quelque chose que le pouvoir craint terriblement. Sarkozy l'avait dit quand il était ministre de l'Intérieur : « Si la jeunesse étudiante et la jeunesse des quartiers font la jonction, la fin du quinquennat sera épouvantable. »

Vous pensez qu'on est dans une situation pré-insurrectionnelle ?

Le pouvoir le craint. Et il n'a pas tort...

10 décembre 2008

(depuis l'arrivée de MAM au ministère de l'intérieur). La rapidité de la mise en branle de « l'opération Taïga » et l'absence quasi totale d'éléments matériels au dossier, même après les perquisitions et les interrogatoires croisés, dévoile très vite à qui n'est pas occupé à hurler avec les loups, la grossièreté du montage policier. Il aura pourtant été fait de sévères efforts d'assaisonnement de cette histoire un peu fadasse, un « groupuscule en rupture de ban et s'adonnant à la clandestinité », un « chef incontesté », son « bras droit », ses « lieutenants », des « relations amicales » ménagées dans le village par « pure stratégie ». Mais rien n'y fait les gens croient définitivement et heureusement plus « à ce qu'ils vivent qu'à ce qu'ils voient à la télé ».

Une fois répondu pour chacun à la question de sa participation ou non aux « actes de dégradation » sur les caténares de la SNCF, reste cette immense gloubi-boulga qu'est l'accusation d'« association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste ». C'est d'ailleurs le seul chef d'accusation qui pèse sur la plupart des inculpés dont moi-même. Ce chef d'inculpation repose sur un faisceau d'informations et d'hypothèses disparates, réunies par les services de renseignement, mais que seule une prose policière pour le moins imaginative permet d'articuler entre eux d'une manière aussi unilatérale. Les liens d'amitié, politiques chacun à leur manière, deviennent sans l'ombre d'un doute des affiliations organisationnelles voire hiérarchiques. On fait d'une série de rencontres, de la participation de quelques-uns à des manifestations, de la présence de certains autres relevée au cours des mouvements sociaux qui ont émaillés les dernières années, les présages de la raison d'être strictement 'politique' (au sens le plus classique et plat du terme) d'un « groupe » identifiable et isolable comme « cellule » (cancéreuse ?). Cela est une contre-vérité absolue et détermine un certain nombre de contre-sens vis-à-vis de ce dont nous avons été diversement porteurs au fil des années. Le délit d'« association » permet d'englober d'un seul coup l'entièreté de l'existence des personnes visées et tout peut y devenir un élément à charge : lectures, langues parlées, savoir-faire, relations à l'étranger, mobilité, absence de téléphone portable, rupture avec son 'plan de carrière' où avec son extraction sociale, vie amoureuse et j'en passe. L'utilisation de ces outils « anti-terroristes » n'est finalement rien d'autre que l'indice de l'agressivité propre à tout pouvoir qui se sait de toutes parts menacé. Il ne s'agit pas tant de s'en indigner. Il s'agit en tout cas de ne pas, ou plus, être dupe de cette opération de police politique. Elle n'est que la tentative, des tenants du pouvoir, de communiquer au « corps social » leur propre



paranoïa qui, elle, n'est peut-être pas totalement sans fondement.

On parle beaucoup autour de cette affaire de l'essai intitulé « l'insurrection qui vient » et tout le monde y va de son hypothèse pour dire QUI est derrière cette signature qu'est le « comité invisible ». Cette question n'est intéressante que d'un point de vue strictement policier. Le choix éditorial d'anonymat qui a été fait doit être entendu, à mon avis, non comme une particulière paranoïa des auteurs (même si elle se trouverait aujourd'hui cent fois justifiée) mais par l'attachement à une parole essentiellement collective. Non pas la parole d'un collectif d'auteurs qu'on pourrait dénombrer, mais une parole qui s'est forgée dans les aléas d'un mouvement où la pensée ne saurait plus être attribuée à tel ou tel en tant qu'auteur. Ce livre suscite beaucoup de désaccords, voire de réprobation y compris parmi nous qui avons pourtant fait l'effort de le lire et le comprendre. Il me semble que c'est l'objet même de l'écriture politique, mettre ce qui demande à être débattu au centre, le rendre incontournable, quitte à être cru et sans nuance.

Tous ceux qui, par ailleurs, prétendent savoir QUI est l'auteur de ce livre mentent purement et simplement ou prennent leurs hypothèses pour la réalité.

Les « lectures » récentes de ce livre, notamment celle de la police et de quelques criminologues de salon posent à beaucoup la question de la « radicalité ». Cette « radicalité » nous est renvoyée à nous comme trait d'identité, voire comme chef d'inculpation qui ne dit pas son nom. Je ne me sens pas particulièrement radical, au sens d'être prêt à

accorder les constats, les pensées et les actes (ce que plus personne ne fait malheureusement et depuis longtemps). Par contre la situation est radicale et l'est de plus en plus. Elle détermine des mouvements de radicalisation diffus, qui ne doivent rien à quelque groupuscule que ce soit. Chaque jour dans mon activité d'épicier notamment ou quand je sers au bistrot, ou bien encore quand j'étais en prison, je discute, j'écoute ce qui se dit, se pense, se ressent, et je me sens parfois bien modéré face à la colère qui monte un peu partout. Ce gouvernement a sans doute raison d'avoir peur que la situation sociale ne lui échappe, mais nous ne servirons pas sa campagne de terreur préventive, car le vent tourne déjà. Il vient de Méditerranée.

Il y a aurait encore beaucoup de choses à dire, de doutes à lever, de manipulations à déjouer, mais tout ça ne fait que commencer. Ainsi ma position est complètement en phase avec celle des comités de soutien qui fleurissent un peu partout : abandon des charges d'« entreprise terroriste » et « d'association de malfaiteurs », libération immédiate de Julien et Yildune et de tous ceux et celles qui sont incarcérés à ce titre, pour commencer...

Puis bien sûr viendra le moment où on devra bien nous rendre des comptes pour le préjudice énorme qu'on nous a fait subir, à nous, à Tarnac, mais aussi pour ce qui n'est qu'une provocation supplémentaire à l'encontre de tout ce qui ne se résigne pas au désastre en cours.

Benjamin, épicier à Tarnac.

QUELQUES INITIATIVES PARMI DE NOMBREUSES AUTRES...

47 comités de soutien

Agen
Alès
Annecy
Ariège
Aveyron
Barcelone
Beauvais
Berlin
Blois
Bordeaux
Brest
Brive
Bruxelles
Cévennes
Chalon-sur-Saône
Delémont
Forcalquier
Genève
Grenoble
Jura
Lausanne
Liège
Limoges
Lyon
Marseilles
Montpellier
Moscou
Nancy
Nantes
New York
Ouest-Cornouaille
Paris
Pau
Périgueux
Portugal
Rennes
Saint-Etienne
Sorbonne
Strasbourg
Tarnac
Toulouse
Tours
Tulle
Vaucluse

Brive

Mardi 13 Janvier, 18h30 au cinéma Le Rex
Séance spéciale du film Louise Michel en soutien aux inculpés.

Blois

Samedi 17 Janvier, 20h à l'auditorium de l'Abbé Grégoire, place Jean Jaurès.
Conférence-débat sur le thème "répression, criminalisation des mouvements sociaux... ou comment la propagande d'état fabrique l'ennemi intérieur", avec Eric Hazan, directeur des éditions La Fabrique.

Tulle

Mercredi 21 Janvier, 20h salle Latreille
Projection du film "Les Mauvais jours finiront" de Thomas Lacoste.

Strasbourg

Mercredi 21 Janvier de 17h à 19 h, (jour anniversaire de la décapitation de Louis XVI), rassemblement place Kléber.

Tours

Vendredi 23 janvier, au Pied de Biche, (44 rue Lamartine) 18H, apéro-massages (massages pendant des lectures terroristes) Chansons cagoulées par la Lutte en Chantier Vidéos et musiques totoïdes !
A 20h repas de soutien.

Forcalquier

Dimanche 25 janvier de 10 à 20h sur la place du Bourguet et dans la salle Pierre Michel
Le Comité de sabotage de l'antiterrorisme de Forcalquier propose une journée de conférences, débats, musique et marché du sabotage (vente de fers à béton, de lampes frontales, de fumigènes, distribution d'horaires SNCF, soupe, vin chaud, etc.)
Concert de soutien aux inculpés du 11 Novembre et aux émeutier Grecs.

Europe

D'autres comités de soutiens en Europe donnent eux aussi de la voix : manifestation devant l'ambassade de France à Varsovie, en Pologne (9 décembre), attaque à la peinture contre le consulat français à Hambourg, en Allemagne (5 décembre); détonation d'une bombe de faible puissance contre les locaux vides de l'Agence France Presse, à Athènes, en Grèce (4 décembre).

Plateau de Millevaches

Samedi 17 Janvier,
Faux la Montagne - 20h30 salle des fêtes
Concert avec :
La Talvera (ragga folk occitan)
Le Band de Seilhac (fusion trad)
Kima (politik elektro rap)
Entrée prix libre

Samedi 24 Janvier,
Tarnac - 12h salle des fêtes
Méchouis de soutien, 1 apéro offert à la salle des fêtes Prix 10 € (réservation: 05.55.95.56.13)
Eymoutiers - 21h salle polyvalente
Concert avec :
René Binamé et les roues de secours (punk belge)
Vlad(chanson de la Creuse)
Neeppers Creep (punk- Peyrelevade)
PAF 6 €

Saint-Etienne

Lundi 26 Janvier
à l'Assomoir Pub,
9 rue de la Richelandière 20H.
Concert de soutien aux inculpés du 11 Novembre et aux émeutieres Grec-ques avec :
Le Coeur noir (saigne rouge)
(Post-punk/Newave-Metz)
Dr Gé
(Acoustikfolk/Metz)
Straight to hell
(Punk rock/Sainté)
Death reign
(Crust/Sainté-Monts Isérois)

Lausanne (suisse)

Samedi 17 Janvier
À L'Espace Autogéré
18h - Débat présentation "Ces libertés qu'on nous vole" (éditions T'Okup' 2008)
20h30 - Repas
22h - Concerts
Awakening To Come (HxC) Such a Disaster (Rock) et Boum !
vernissage de la brochure "Ces libertés qu'on nous vole" (éd. T'Okup' 2008).

Limoges

JeuDi 15 janvier
Apéro-punk à partir de 19h au Teddy Beer, rue Delescluze, avec "Poison Fang", "Germain Bruisine est un con" (+ guests)

Vendredi 16 janvier
Soirée Rap à partir de 21h au FJT Eugène Varlin, avec "RCCP", "Refus d'obtempérer" + Open mic.

Samedi 17 janvier
15h-18h, discussion sur l'anti-terrorisme salle JP Timbaud.
Soirée Musiques du monde, 20h, bar le Phénix, avec "Ej-ce Horo" et "Swing Catherine", précédé d'une lecture de "Mes soixante huitres" (JB Pouy)

Comité de soutien aux inculpés de Tarnac, Le Bourg 19170 Tarnac / Tél : 06-78-70-15-52 /

Echos de la Taïga est disponible en ligne en PDF sur le Le site : www.soutien11novembre.org/

Email pour nous contacter : echostaiga@gmail.com